

MORANGIS Construction de 400 logements dans la ZAC centre-ville

La ville craint de perdre son caractère pavillonnaire

« **J**e n'ai plus qu'à pleurer. » Cette habitante de Morangis a du mal à accepter que d'ici quelques mois de nouveaux logements se dressent face à son pavillon. Mercredi soir, elle a fait part de son inquiétude au maire (DVG), Pascal Noury, lors d'une réunion à laquelle assistaient une trentaine de riverains.

Depuis quinze jours, l'édile multiplie les réunions avec les habitants sur la question. D'ici la fin de l'année, plus de 400 logements (30 % de logements sociaux) verront le jour dans cette commune de 12 000 habitants, essentiellement dans la zone d'aménagement concerté Centre-Ville, derrière l'église de l'avenue Charles-de-Gaulle. « Il faut trouver le meilleur équilibre possible entre les obligations légales de logements sociaux, la demande croissante de logements (NDLR : 280 au total) et le paysage historique de la commune », explique Pascal Noury.

« Nous essayons de respecter l'obligation triennale de logements sociaux de 30 % »

Pascal Noury, maire (DVG)

Avec un taux de HLM avoisinant les 10 %, la ville pourrait atteindre les 12 % en 2014 avec ces constructions. Bien loin du quota des 25 % désormais imposé par l'Etat. « C'est impossible à respecter pour nous, avoue le maire. Nous essayons de respecter



Morangis, hier. Malgré la multiplication des réunions publiques organisées par le maire, la réalisation de 400 logements derrière l'église de l'avenue Charles-de-Gaulle passe mal auprès des riverains qui évoquent des problèmes de stationnement à venir. (LP/C.S.-D.)

l'obligation triennale de logements sociaux de 30 % pour ne pas être placé par le préfet en état de carence. » Limité en terrains disponibles, Morangis se retrouve obligé de grandir. Quitte à perturber les habitudes des habitants de cette ville au caractère pavillonnaire.

« Que comptez-vous faire pour le problème de stationnement ? Mes voisins ne se garent pas dans leur nouveau garage. Ils prennent nos places », dénonce une femme. « Quand y aura-t-il un troisième groupe scolaire dans la commune ? », demande un autre habitant. « Il verra le jour à l'horizon 2015-2016, répond

l' élu. Il est difficile de prévoir l'effet de ces nouveaux logements sur les écoles. En attendant le troisième groupe scolaire, on ouvre à la prochaine rentrée l'annexe de l'école Moreau. »

« On ne fait pas évoluer une ville en concentrant 2 000 habitants supplémentaires en si peu de temps au même endroit », fustige, de leur côté, des membres du groupe d'opposition (divers droite) Bien vivre ma ville qui assistaient à la réunion. Dominique Hérault, du groupe Union pour l'avenir de Morangis dénonce, elle, le « bétonnage » de la commune.

CÉRIC SAINT-DENIS